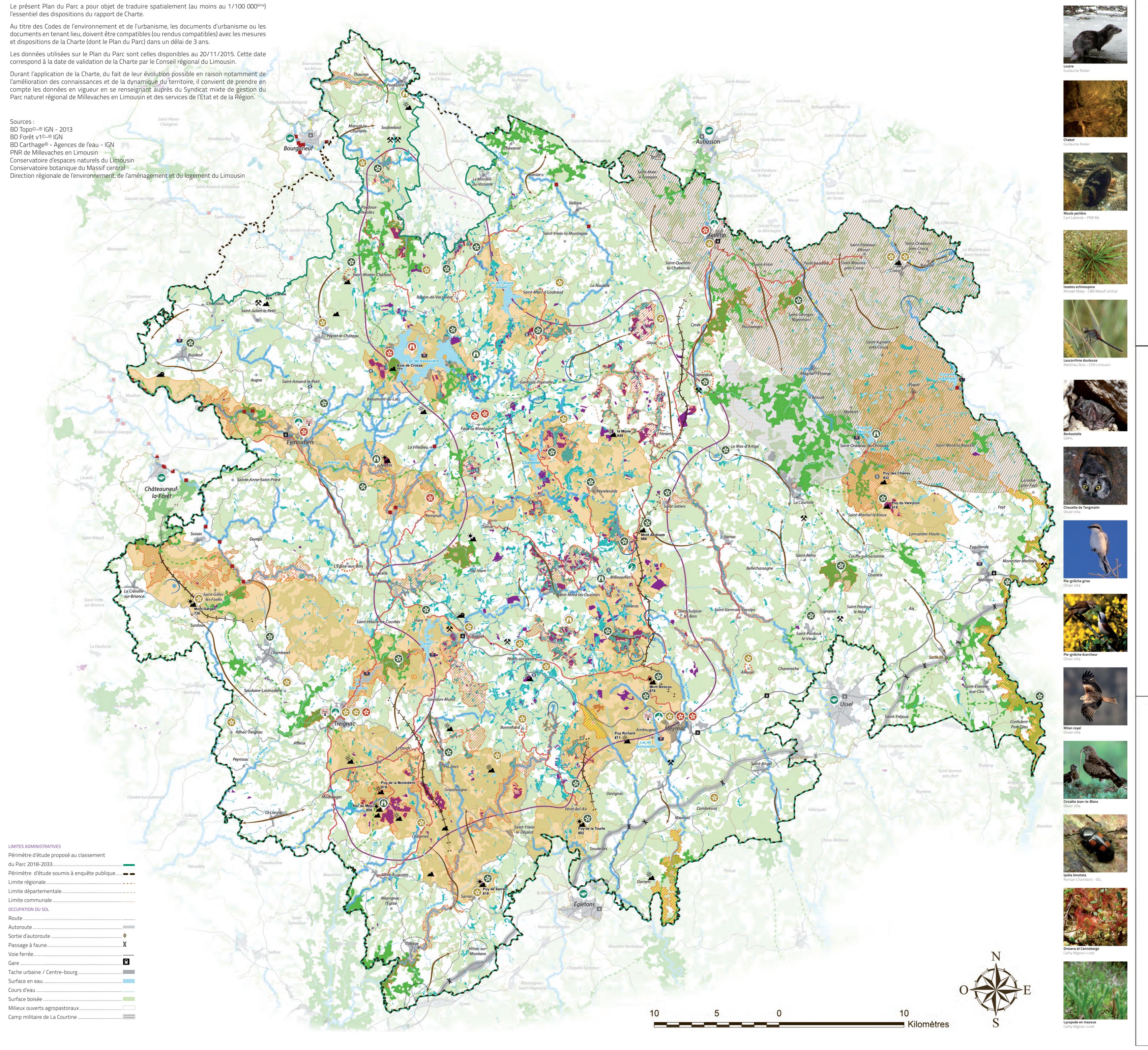
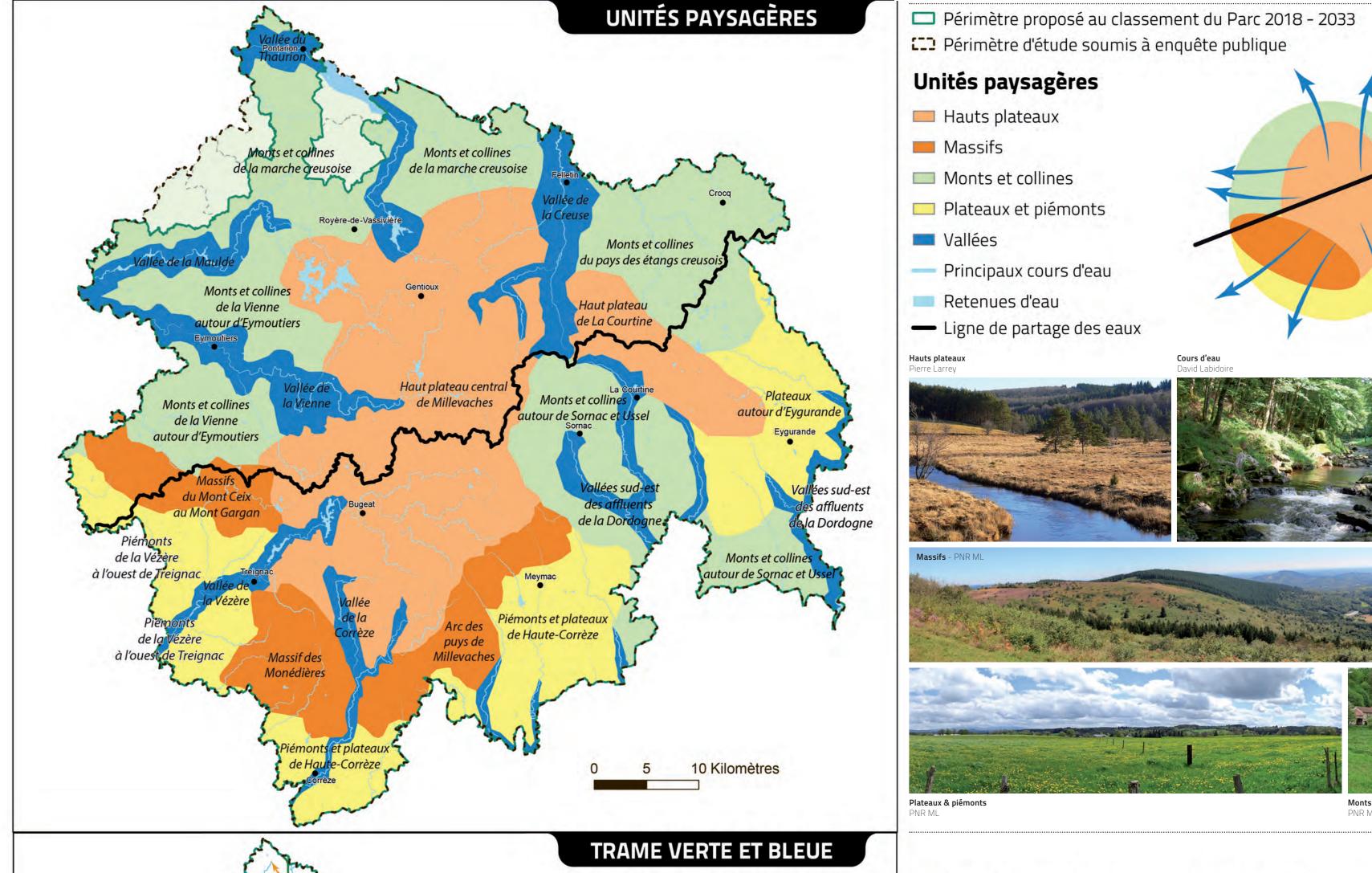
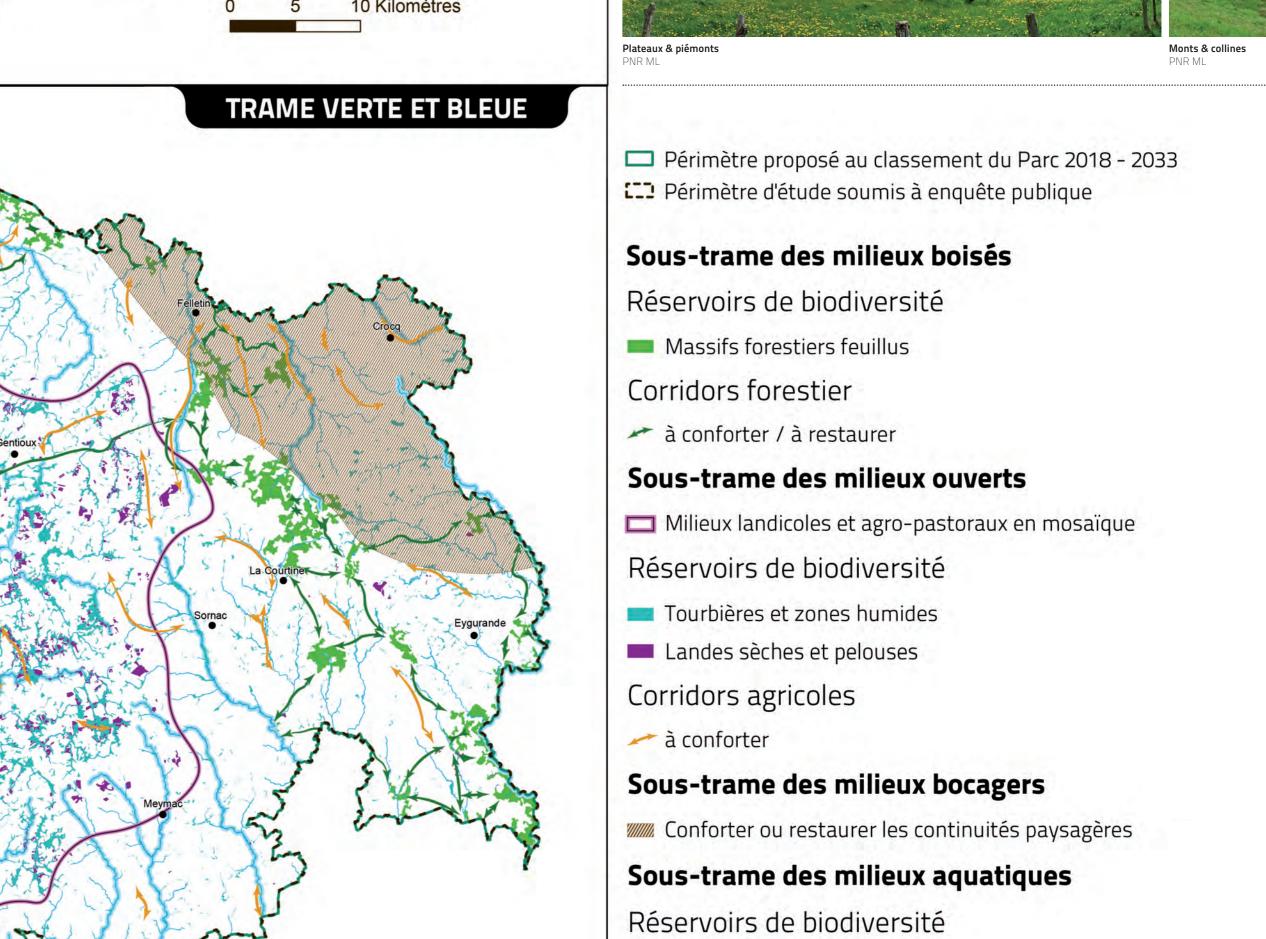
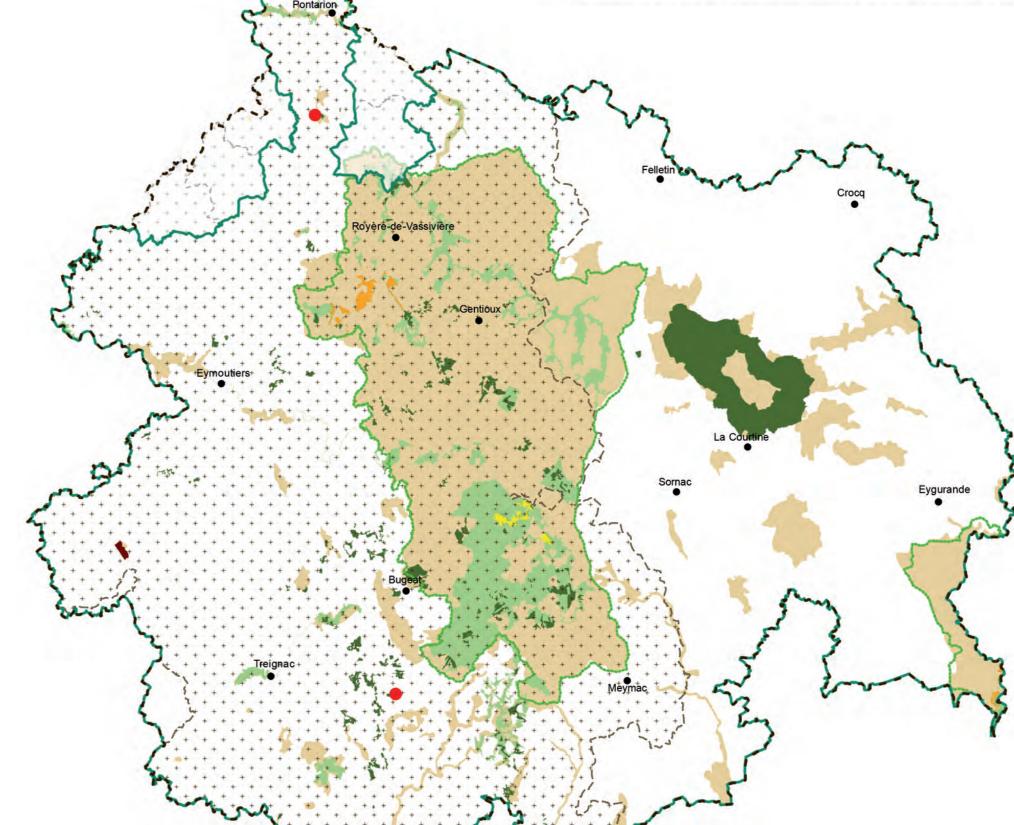


ORIENTATION 1 - PRÉSERVER UN HAUT NIVEAU DE RICHESSE DES MILIEUX ET ESPECES		
RESTAURER OU CONFORTER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES	MESURE > Principale	REPRÉSEN'
intenir les grandes continuités agricoles et préserver l'intégralité de la SAU	> connexe	
Maintenir et préserver le réseau bocager	4, 10	
Continuités agricoles et restaurer les réservoirs de biodiversité		
Landes sèches et pelouses Tourbières et zones humides	4	
vegarder et restaurer les corridors écologiques		
Milieux landicoles et agro-pastoraux en mosaïque intenir et pérenniser les réservoirs de biodiversité forestiers	4	
Réservoirs de biodiversité forestiers	4 , 22	
Corridor forestier à conforter	4, 22	-
staurer la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau		
Cours d'eau prioritaires Qualifier les obstacles	4, 14	
Résorber les obstacles GÉRER LES MILIEUX RARES ET REMARQUABLES		
ttre en œuvre une gestion conservatoire Sites d'Intérêt Ecologique Majeur (SIEM)		
Elaborer des documents de gestion, mettre en œuvre les actions Etudier une réglementation adaptée de la pratique des véhicules à moteur de loisir (Mesure 8 - voir carte au rapport de Charte)	6 , 8	
Préserver par une protection pérenne en accord avec les acteurs locaux (sites n°25, 36, 37) ORIENTATION 2 - ACCOMPAGNER LA MUTATION DES PAYSAGES		
RETROUVER LA LISIBILITE ET PRESERVER LA QUALITE DES PAYSAGES vrir ou maintenir des points de vue sur les grands paysages		
Lignes de crêtes majeures principales		<u> </u>
Ouverture de point de vue Maintien de l'ouverture	10	
Autres sommets		
onquérir ou conforter des paysages ouverts et veiller aux continuités		
Maintenir ou conforter les continuités agricoles	4, 10	
gager ou mettre en valeur des espaces remarquables Espaces de lisibilité à reconquérir		**
Sources majeures	10	X
adrer et évaluer l'implantation de l'éolien Sites d'Intérêt Ecologique Majeur (SIEM)		
Sites d'Intérêt Ecologique et Paysager (SIEP) - n° 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11, 13 oprimer ou réduire les éléments impactants les paysages	10	7
Travailler à la meilleure intégration des carrières éliorer et valoriser la qualité paysagère des itinéraires touristiques	10	*
Soigner les abords immédiats de ces axes ttre en œuvre la Charte signalétique du Parc	10	
Encadrer l'élaboration d'un règlement local de publicité	10	Pub
gager les perspectives des bourgs	-	
Bourgs en clairière	10	
Contenir l'étalement urbain PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES	12	
aniser la gestion des Sites d'Intérêt Ecologique et Paysager (SIEP)	44	
Elaborer des documents de présentation et de valorisation Etudier une réglementation adaptée de la pratique des véhicules à moteur de loisir SIEP n° 5, 7, 11 (mesure 8 - voir carte au rapport de Charte)	11 8	7
Etudier et mettre en œuvre des mesures de protection - SIEP n° 7 et 11 ORIENTATION 3 - AMÉLIORER LA GESTION PARTAGÉE DE L'EAU	11	
ATTEINDRE LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX ASSOCIÉS oprimer les causes de dégradation des cours d'eau		
Cours d'eau prioritaires		
Qualifier les obstacles Résorber les obstacles	4, 14	\(\begin{align*}
vailler à l'éradication des sources de pollution Sources de pollution identifiées : décharges sauvages	14	Ş
luire les impacts des plans d'eau		
Améliorer la qualité des eaux ORIENTATION 7 - TRANSMETTRE LES SAVOIRS DU TERRITOIRE	14	<u> </u>
CONFORTER LE RÉSEAU DES SITES D'INTERPRÉTATION ET DE VISITES er et promouvoir le réseau des sites et créer un réseau de bases découverte		
Thématique		Site
Art		
Histoire et archéologie		
Environnement et paysage	26, 33	
Maison du Parc		









ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

0 5 10 Kilomètres

Espaces faisant l'objet d'une protection réglementaire

Cours d'eau d'intérêt prioritaire

et dans l'annexe 4 (p182).

Arrêtés préfectoraux de protection de biotopes (APPB)

Périmètre proposé au classement du Parc 2018 - 2033

Périmètre d'étude soumis à enquête publique

- Domaine protégé du Conservatoire de
- l'espace littoral et des rivages lacustres
- Espace nature et découverte du Conseil départemental de la Haute-Vienne (espace naturel sensible - ENS)
- Réserve naturelle régionale de la Haute vallée de la Vézère

Espaces faisant l'objet d'une démarche

de contractualisation

- Natura 2000 Zones spéciales de conservation (ZSC Directive habitats)
- Natura 2000 Zones de protection spéciales (ZPS Directive oiseaux)
- Sites du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin
- Périmètre d'intervention des cellules d'assistance technique à la gestion des zones humides

Les éléments de trame verte et bleue sont décrits à la mesure 4 du rapport de Charte (p60)

Espaces naturels inventoriés

Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 et 2, zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO)

Les unités paysagères

sont décrites à la mesure 9 du rapport de Charte (p76)



Communes partenaires proposées